



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 16  
JANVIER 2024 À 19h00, À LA SALLE ALFRED VIGNEAULT  
DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

---

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Madame Stéphanie Landry	Mairesse suppléante
Madame Lyne Hounsell	Conseillère
Monsieur François McKinnon	Conseiller
Monsieur Mathieu Vigneault	Conseiller

**ÉTAIT ABSENT :**

Monsieur Henri Wapistan	Maire
Monsieur Jacques Tanguay	Conseiller
Madame Renée Lapierre	Conseillère

**ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTES :**

Nathalie Boudreault	Adj. directrice général
Andréanne Rochette-Hounsell	Adj. administrative

---

**1. CONSTAT DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après constat du quorum, la séance est ouverte à 19H02.

---

**2. MOMENT DE RÉFLEXION**

Le moment de réflexion est fait par la mairesse suppléante, madame Stéphanie Landry. Celle-ci-ci agira à titre de présidente de la séance.

---

**3. RÉSOLUTION N° 2024-001  
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA  
SÉANCE DU 16 JANVIER 2024: ADOPTION**

Il est proposé par le conseiller Mathieu Vigneault, appuyé par la conseillère Lyne Hounsell et résolu à l'unanimité;

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté, en tenant l'item « Affaires nouvelles » ouvert.

---

**4. RÉSOLUTION N° 2024-002  
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5  
DÉCEMBRE 2023: ADOPTION**

Il est proposé par le conseiller François McKinnon, appuyé par le conseiller Mathieu Vigneault et résolu à l'unanimité;

D'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 5 décembre 2023 tel que rédigé.

---



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 16  
JANVIER 2024 À 19h00, À LA SALLE ALFRED VIGNEAULT  
DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

---

**5. RÉSOLUTION N° 2024-003  
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 7  
DÉCEMBRE : ADOPTION**

Il est proposé par le conseiller Mathieu Vigneault, appuyé par le conseiller François McKinnon et résolu à l'unanimité;

D'adopter le procès-verbal de la séance d'ajournement du 7 décembre 2023 tel que rédigé.

---

**6. RÉSOLUTION N° 2024-004  
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU  
20 DÉCEMBRE 2023 À 19H00 : ADOPTION**

Il est proposé par la mairesse suppléante Stéphanie Landry, appuyé par le conseiller Mathieu Vigneault et résolu à l'unanimité;

D'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 décembre 2023 de 19H00, tel que rédigé.

---

**7. RÉSOLUTION N° 2024-005  
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU  
20 DÉCEMBRE 2023 À 19H30 : ADOPTION**

Il est proposé par la conseillère Lyne Hounsell, appuyé par le conseiller François McKinnon et résolu à l'unanimité;

D'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 novembre 2023 de 19H30, tel que rédigé.

---

**8. RÉSOLUTION N° 2024-006  
RÈGLEMENT N° R-2024-001 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION  
DES TAXES ET COMPENSATIONS POUR L'ANNÉE 2024 :  
ADOPTION**

Il est proposé le conseiller François McKinnon, appuyé par la conseillère Lyne Hounsell et résolu à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal adopte le règlement n° R-2024-001, « Règlement décrétant l'imposition des taxes et compensations pour l'année 2024 », tel que déposé.

---



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 16  
JANVIER 2024 À 19h00, À LA SALLE ALFRED VIGNEAULT  
DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

---

**9. RÉSOLUTION N° 2024-007  
PROGRAMME DE GESTION DES ACTIFS PGA-Eau:  
ADOPTION**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Natashquan reconnaît l'importance de gérer efficacement ses actifs municipaux pour assurer leur durabilité à long terme;

**CONSIDÉRANT QUE** la gestion d'actifs a pour objectif de mettre en place les activités nécessaires pour maintenir les actifs en état de fournir des services durables et de qualité aux citoyens;

**CONSIDÉRANT QUE** le plan de gestion des actifs (PGA) contribue à atteindre les objectifs stratégiques de la municipalité et à fournir des services durables et de qualité conformes au niveau de service convenu ;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Natashquan a pris connaissance du guide relatif au PGA du Ministère ainsi que des outils y afférents et qu'elle comprend chaque partie constituant le PGA ;

**CONSIDÉRANT QUE** le PGA permet d'optimiser l'utilisation des ressources financières et humaines en identifiant les actifs prioritaires et en planifiant les dépenses de manière plus proactive ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé le conseiller François McKinnon, appuyé par le conseiller Mathieu Vigneault et résolu à l'unanimité;

**QUE** la municipalité de Natashquan s'engage à élaborer et mettre en œuvre un PGA-Eau afin d'optimiser la gestion de ses actifs municipaux;

**QUE** la municipalité de Natashquan s'engage à transmettre, au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation au plus tard le 31 juillet 2024 le sommaire PGA-Eau ainsi que les informations requises par ce dernier.

---

**10. RÉSOLUTION N° 2024-008  
ÉLU.ES MUNICIPAUX / INDEXATION DES SALAIRES ET  
ALLOCATIONS POUR L'ANNÉE 2024: AUTORISATION**

**ATTENDU** que la loi sur le traitement des élus municipaux (L.R.Q., c.T-11.001) détermine le pouvoir du conseil municipal en matière de fixation de la rémunération des élus;

**ATTENDU** que le règlement n° R-2022-004 relatif au traitement des élu.es municipaux définit que la rémunération payable aux membres du conseil doit être indexée annuellement, en date du 1<sup>er</sup> janvier, en fonction de l'indice de produit à la consommation (IPC) publié par Statistique Canada pour la province de Québec encouru lors de l'année précédente;



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 16  
JANVIER 2024 À 19h00, À LA SALLE ALFRED VIGNEAULT  
DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

---

**ATTENDU** que le gouvernement du Québec a publié, dans la gazette officielle du 23 décembre 2023 l'avis d'indexation de l'allocation de dépenses des élus et élu.es municipaux pour l'année 2024 et que celle-ci s'élève à 6,676 %;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Mathieu Vigneault, appuyé par la conseillère Lyne Hounsell et résolu à l'unanimité;

**D'autoriser** l'administration municipale à majorer le salaire des élu.es municipaux de 6,676 %;

**D'ajuster**, par conséquent, comme prévu par dans la loi, l'allocation de dépenses d'un montant égal à la moitié de la rémunération.

---

**11. RÉSOLUTION N° 2024-009  
PERSONNEL MUNICIPAL ET AÉROPORTUAIRE /  
INDEXATION SALARIALE / ANNÉE 2024: AUTORISATION**  
*La conseillère Lyne Hounsell, nomme son conflit d'intérêt et se retire des délibérations sur ce sujet. Le quorum est conservé.*

**ATTENDU** l'indexation salariale annuelle prévue aux contrats du personnel municipal et aéroportuaire;

**ATTENDU** que les postes bénéficiant d'un ajustement salarial peuvent être exclus de la mesure d'indexation;

**ATTENDU** le désir des membres du conseil de prendre en considération l'inflation observée en 2023;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller François McKinnon, appuyé par le conseiller Mathieu Vigneault et résolu à l'unanimité;

**DE** décréter une hausse de 4 % du salaire du personnel permanent municipal et aéroportuaire, rétroactivement au 1er janvier 2024.

---

**12. RÉSOLUTION N° 2024-010  
VILLE DE PORT-CARTIER / PLAN DE SAUVEGARDE DE LA  
CÔTE-NORD : APPUI**

**ATTENDU** la résolution de la Ville de Port-Cartier demandant au gouvernement provincial la création d'un plan de sauvegarde de la Côte-Nord;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller François McKinnon, appuyé par le conseiller Mathieu Vigneault et résolu à l'unanimité;



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 16  
JANVIER 2024 À 19h00, À LA SALLE ALFRED VIGNEAULT  
DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

---

**DE** signifier l'appui de la municipalité de Natashquan à la demande de la création d'un plan de sauvegarde de la Côte-Nord initiée par la ville de Port-Cartier auprès des instances gouvernementales provinciales.

---

**13. RÉSOLUTION N° 2024-011  
H2LAB / PROPOSITION DE SERVICE POUR 2024 :  
AUTORISATION**

**ATTENDU** que la municipalité de Natashquan est déjà desservie par la firme H2lab pour les services d'analyse de l'eau potable;

**ATTENDU** que la firme H2lab est accréditée selon le centre d'expertise en analyse environnementale du Québec (CEAEQ);

**ATTENDU** l'offre de services consultée par les membres du conseil municipal relatif aux tarifs proposés pour l'année 2024;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller François McKinnon, appuyé par la conseillère Lyne Hounsell et résolu à l'unanimité;

**D'**accepter l'offre de services telle que présentée par la firme H2lab pour 2024.

---

**14. RÉSOLUTION N° 2024-012  
PROJET DE RÈGLEMENT N° R-2024-002 DÉLÉGUANT  
CERTAINS POUVOIRS D'AUTORISER DES DÉPENSES ET  
D'OCTROYER DES CONTRATS : AVIS DE MOTION**

Avis est donné par le conseiller François McKinnon que la municipalité de Natashquan prendra en considération pour adoption dans une séance ultérieure, le règlement n° R-2024-002 relatif à la délégation de certains pouvoirs d'autoriser des dépenses et d'octroyer des contrats.

---

**15. RÉSOLUTION N° 2024-013  
PROJET DE RÈGLEMENT N° R-2024-002 DÉLÉGUANT  
CERTAINS POUVOIRS D'AUTORISER DES DÉPENSES ET  
D'OCTROYER DES CONTRATS : DÉPÔT**

Il est proposé par le conseiller Mathieu Vigneault, appuyé par la conseillère Lyne Hounsell et résolu à l'unanimité;

**QUE** le projet de règlement n° R-2024-002 déléguant certains pouvoirs d'autoriser des dépenses et d'octroyer des contrats soit déposé tel que libellé.

---



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 16  
JANVIER 2024 À 19h00, À LA SALLE ALFRED VIGNEAULT  
DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

---

**16. RÉSOLUTION N° 2024-014  
ADMQ / ADHÉSION 2024 : AUTORISATION**

Il est proposé par la conseillère Lyne Hounsell, appuyé par la mairesse suppléante Stéphane Landry et résolu à l'unanimité;

**D'autoriser** l'administration municipale à renouveler l'adhésion à l'ADMQ, incluant les assurances, du directeur général pour l'année 2024 au montant de neuf cent quatre-vingts dollars (980.00\$), avant taxes.

---

**17. RÉSOLUTION N° 2024-015  
NOUVEAU SIGNATAIRE AUTORISÉ / CAISSE POPULAIRE  
DESJARDINS : AUTORISATION**

**ATTENDU** que madame Stéphanie Landry a été nouvellement nommée au titre de mairesse suppléante de la municipalité de Natashquan pour une période d'un an à compter du 1er décembre 2023;

**ATTENDU** qu'à la suite à cette nomination, il est d'usage de procéder à l'ajout de la personne occupant ce poste au titre de signataire des chèques et autres effets bancaires par voie de résolution;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Lyne Hounsell, appuyé par le conseiller François McKinnon et résolu à l'unanimité;

**QUE** l'autorisation soit donnée à l'administration municipale d'ajouter la mairesse suppléante, madame Stéphanie Landry, au titre de signataire des chèques et autres effets bancaires de tous les comptes que la municipalité détient auprès de l'institution Caisse populaire Desjardins.

**QUE** monsieur Henri Wapistan, maire, ainsi que monsieur Denis Landry, directeur général, demeurent signataires autorisés.

**QUE** cette résolution invalide toute autre signataire autorisé dont le nom apparaît au fichier de l'institution bancaire.

---

**18. RÉSOLUTION N° 2024-016  
ADJOINTE DIRECTRICE GÉNÉRALE / CONFIRMATION  
D'EMBAUCHE : AUTORISATION**

**ATTENDU** que la période de probation de madame Nathalie Boudreault s'est terminée le 9 janvier 2024;

**ATTENDU** que madame Boudreault répond aux exigences du mandat qui lui a été confié;

**ATTENDU** le constat fait par les membres du conseil municipal d'une évaluation de rendement positive;



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 16  
JANVIER 2024 À 19h00, À LA SALLE ALFRED VIGNEAULT  
DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

---

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par le conseiller François McKinnon, appuyé par la conseillère Lyne Hounsell et résolu à l'unanimité;

**DE** confirmer madame Nathalie Boudreault dans les fonctions d'ajointe directrice générale de la municipalité de Natashquan.

---

**19. RÉOLUTION N° 2024-017  
AGENTE DE DÉVELOPPEMENT / RECONDUCTION DE  
MANDAT : AUTORISATION**

**ATTENDU** le travail entamé par madame Annick Latreille en 2023 au titre d'agente de développement en lien avec la planification des projets municipaux et de la recherche de financement de ces derniers;

**ATTENDU** le souhait exprimé par les membres du conseil que le poste d'agente de développement soit reconduit temporairement afin notamment de finaliser les demandes de financement en cours;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par le conseiller François McKinnon, appuyé par le conseiller Mathieu Vigneault et résolu à l'unanimité;

**D'**autoriser l'administration municipale à prolonger l'embauche de madame Annick Latreille, au titre d'agente de développement, à raison de 15 heures par semaine selon les conditions et modalités déterminées à l'embauche.

---

**20. RÉOLUTION N° 2024-018  
ÉDIFICE MUNICIPAL / ACHAT DE LUMIÈRES D'URGENCE  
ET EXTINCTEURS / AUTORISATION**

**ATTENDU** le rapport émanant du préventionniste-incendie de la MRC de Minganie faisant mention de correctifs à apporter pour rendre conforme l'édifice municipal en matière de sécurité incendie;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par le conseiller Mathieu Vigneault, appuyé par la conseillère Lyne Hounsell et résolu à l'unanimité;

**D'**autoriser l'administration municipale à procéder à l'achat du matériel requis afin de permettre la mise en conformité de l'édifice municipal.

---



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 16  
JANVIER 2024 À 19h00, À LA SALLE ALFRED VIGNEAULT  
DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

---

**21. RÉSOLUTION N° 2024-019  
COMPTES À PAYER - MUNICIPALITÉ: AUTORISATION**

Il est proposé par le conseiller Mathieu Vigneault, appuyé par la mairesse suppléante Stéphanie Landry et résolu à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal accepte les comptes à payer au 31 décembre 2023 et en autorise le paiement.

---

**22. RÉSOLUTION N° 2024-020  
COMPTES À PAYER – AÉROPORT: AUTORISATION**

Il est proposé par le conseiller François McKinnon, appuyé par le conseiller Mathieu Vigneault et résolu à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal accepte les comptes à payer au 31 décembre 2023 et en autorise le paiement.

---

**23. COMPTES PAYÉS ET CHÈQUES CONCILIÉS**

Les membres du conseil ont reçu la liste des chèques conciliés et la liste des comptes payés du mois de décembre 2023, avec un récapitulatif des opérations monétaires par Accès D.

---

**24. BALANCE DE VÉRIFICATION**

Les membres du conseil ont reçu la balance de vérification, à titre d'information, et de suivi.

---

**25. CORRESPONDANCE**

Les membres du conseil ont reçu la liste contenant les titres de la correspondance, le cas échéant, et sont avisés que la correspondance reçue est disponible pour consultation au bureau administratif.

---

**26. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Les élus ont répondu aux questions qui leur ont été posées.

---





**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 16  
JANVIER 2024 À 19h00, À LA SALLE ALFRED VIGNEAULT  
DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

---

**27. RÉSOLUTION N<sup>o</sup> 2024-021  
CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Mathieu Vigneault, appuyé par la conseillère Lyne Hounsell et résolu à l'unanimité;

**QUE** la séance soit levée à 19h40.

\_\_\_\_\_  
Stéphanie Landry  
Mairesse suppléante

\_\_\_\_\_  
Denis Landry  
Directeur général